

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERPIGNAN - 6601 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 28/06/2024 - A2024/004958 - 2023 B 00112 - 922 462 213 - GARRIDO FINANCES



**GARRIDO FINANCES
(S.A.R.L.)**
Apport des titres GARRIDO INVESTISSEMENTS
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORT SUR LA
VALEUR DE L'APPORT**

SARL GARRIDO FINANCES
au capital de 22.841.160 euros
47 Boulevard Georges Clémenceau – 66000 PERPIGNAN
RCS PERPIGNAN 922 462 213

Monsieur,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision du Gérant de la société SARL GARRIDO FINANCES en date du 12 juin 2024, concernant l'apport en nature devant être effectué par Monsieur Virgile GARRIDO dans le cadre de l'augmentation de capital de cette société, j'ai établi le présent rapport sur la valeur de l'apport prévu à l'article L. 223-9 du code de commerce.

L'apport envisagé est décrit dans le projet d'apport en nature, par la personne physique apporteuse concernée. Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de l'apport n'est pas surévaluée.

À cet effet, j'ai effectué mes diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des parts à émettre par la société bénéficiaire de l'apport.

Ma mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne m'appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Je vous prie de trouver, ci-après, mes constatations et conclusion présentées dans l'ordre

suivant :

1. Présentation de l'opération et description des apports.
2. Diligences accomplies et appréciation de la valeur des apports.
3. Conclusion.

1. PRÉSENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DE L'APPORT

1.1. Contexte de l'opération

Le présent apport de titres envisagé s'inscrit dans la volonté de trouver des synergies entre les deux entités, SARL GARRIDO FINANCES et SARL GARRIDO INVESTISSEMENTS.

1.2. Présentation des sociétés et des parties et intérêts en présence

1.2.1. Personne physique apporteuse

-Monsieur Virgile GARRIDO, demeurant 10, Rue Louis Muxart, 66330 CABESTANY,

1.2.2. Société bénéficiaire GARRIDO FINANCES

La Société GARRIDO FINANCES est une Société à Responsabilité Limitée à associé unique, au capital de 22.841.160 Euros, dont le siège social est situé au 47 Boulevard Georges Clémenceau, 66000 PERPIGNAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 922 462 213.

1.2.3. Société GARRIDO INVESTISSEMENTS

La Société GARRIDO INVESTISSEMENTS est une Société à Responsabilité Limitée à associé unique, au capital de 19.891.000 euros, dont le siège social est situé 47 Boulevard Georges Clémenceau, 66000 PERPIGNAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 539 288 407.

Son capital, composé de 19.891 parts sociales de 1.000 euros chacune, est détenu en totalité par Monsieur Virgile GARRIDO.

1.3. Description de l'opération

Les modalités de réalisation de l'apport sont exposées, de façon détaillée, dans le projet de traité d'apport. Elles peuvent se résumer comme suit.

1.3.1. Caractéristiques essentielles de l'apport

L'apport sera réalisée avec jouissance au jour de la réalisation définitive de l'opération d'augmentation de capital.

Il est effectué sous le régime juridique de droit commun des apports en nature purs et simples tel que fixé par les dispositions de l'article L. 223-9 du code de commerce. En application des dispositions de l'article 150-0 D du code général des impôts, l'apporteur entend bénéficier du report d'imposition de la plus-value dégagée à la suite de l'échange de ses titres de la société GARRIDO INVESTISSEMENTS contre les titres émis au titre de l'augmentation de capital de la société GARRIDO FINANCES.

En matière de droits d'enregistrement, l'apport donnera lieu au paiement d'un droit fixe, conformément aux dispositions de l'article 810 du code général des impôts.

1.3.2. Conditions suspensives

La réalisation définitive d'apport est subordonnée aux conditions suivantes :

-L'apport devra être approuvé par décision de l'associé unique avant le 28 juin 2024.

1.3.3. Rémunération de l'apport

En rémunération des apports, il sera attribué :

-à Monsieur Virgile GARRIDO, 8.493.600 parts nouvelles de 1 euros de valeur nominale.

1.4. Présentation de l'apport

1.4.1. Méthode d'évaluation retenue

L'apport n'implique pas des sociétés sous contrôle commun au sens du règlement CRC n° 2004-01 du 4 mai 2004 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées. Dès lors, il sera réalisé à la valeur réelle déterminée par les parties à l'issue d'une analyse multicritère.

1.4.2. Description de l'apport

Les titres de la société GARRIDO INVESTISSEMENTS dont l'apport est envisagé à titre d'augmentation de capital, ont été évalués à leur valeur réelle estimée à 8.493.600 €, soit 1 € par part, Ainsi :

-4.800 titres en pleine propriété de la Société GARRIDO INVESTISSEMENTS seront apportées par Monsieur Virgile GARRIDO pour une valeur totale de huit millions quatre cent quatre-vingt-treize mille six cents (8.493.600) Euros .

2. DILIGENCES MISES EN ŒUVRE PAR LE COMMISSAIRE AUX APPORTS

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ma mission a pour objet d'éclairer l'associé de la Société GARRIDO FINANCES sur la valeur des apports devant être effectués par Monsieur Virgile GARRIDO.

J'ai notamment :

- rencontré les personnes en charge de l'opération pour prendre connaissance de son contexte, des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées, en marge de l'examen du contenu du projet de traité d'apport ;
- vérifié la pleine propriété des titres apportés en me faisant confirmer l'absence de toute garantie ou nantissement s'y rapportant ;
- consulté les documents juridiques et financiers mis à ma disposition concernant la vie sociale;
- obtenu les états financiers de la Société GARRIDO INVESTISSEMENTS du dernier exercice ;
- pris connaissance de l'activité de la Société GARRIDO INVESTISSEMENTS au regard du bilan au 31/12/2023 ;
- pris connaissance de l'activité de la Société GARRIDO INVESTISSEMENTS sur l'exercice 2023 et 2024.
- examiné l'approche d'évaluation mise en œuvre par les parties ;
- étendu les critères de valorisation à des analyses de valeurs intrinsèques et analogiques.

Enfin, j'ai obtenu une lettre d'affirmation de la part du dirigeant de la Société GARRIDO INVESTISSEMENTS me confirmant l'absence, à la date du présent rapport, d'événements pouvant grever la consistance des capitaux propres en date du 31 décembre 2024.

2.1. Appréciation de la méthode de valorisation de l'apport et de sa conformité à la réglementation comptable

L'apport de titres envisagé est effectué par une personne physique. Aux termes du projet de traité d'apport, les parties sont convenues de retenir la valeur réelle estimée des parts de la Société GARRIDO INVESTISSEMENTS en tant que valeur d'apport. Le choix de cette méthode de valorisation est conforme aux dispositions du règlement CRC n° 2004-01 du 4 mai 2004 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées et n'appelle, en conséquence, pas de commentaire de ma part.

2.2. Réalité de l'apport

Dans le cadre de mes travaux, je me suis assuré de la pleine propriété des titres apportés par Monsieur Virgile GARRIDO, objet du présent apport.

2.3. Appréciation de la valeur de l'apport

2.3.1. Nature de l'apport et caractéristiques de l'appréciation

L'apport porte sur 24,13% des parts sociales composant le capital de la Société GARRIDO INVESTISSEMENTS.

2.3.2. Détermination de la valeur de l'apport par les parties

La valeur d'apport a été déterminée par les parties en considérant une approche multicritère d'évaluation fondée sur la méthode des multiples professionnels et sur une méthode patrimoniale.

2.3.3. Valorisation de la société GARRIDO INVESTISSEMENT

Pour apprécier la valeur de l'apport, j'ai analysé le rapport d'évaluation transmis et vérifié si les données utilisées étaient probantes.

J'ai ainsi utilisé mes propres taux d'actualisation et de croissance des données.



J'ai également utilisé la méthode des DISCOUNTED CASH FLOW DCF qui consiste à actualiser les futurs flux de trésorerie de la société grâce à des données prévisionnelles.

Enfin j'ai analysé les structures non prises en compte dans l'évaluation et certaines ont des capitaux propres très positifs ce qui conforte le fait que la société GARRIDO INVESTISSEMENT n'est pas surevaluée.

2.3.4. Méthodes d'évaluation retenues

J'ai retenu la méthode des DCF et la méthode des comparables.

2.3.5 Synthèse des valorisations

Les valorisations ressortant des approches intrinsèques et analogiques confortent la valeur d'apport pour autant que le niveau actuel de l'activité se maintienne sur les prochaines années.

3. CONCLUSION

Sur la base de mes travaux et à la date du présent rapport, je suis d'avis que la valeur de l'apport retenue s'élevant à 8.493.600 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'apport lors de l'augmentation de capital de la Société bénéficiaire.

Paris, le 26 juin 2024.

Le commissaire aux apports

Jonathan SAADA